



BULLETIN D'INFORMATION2 | Novembre 2025

Donner du pouvoir aux jeunes aidants à travers l'Europe : “Les premières étapes du projet « OUR VOICES »

Dans le premier bulletin d'information, nous avons annoncé le lancement du projet « OUR VOICES », une nouvelle initiative financée par l'UE qui vise à garantir que les jeunes aidants (Young Carers – YC) soient véritablement entendus. Les jeunes aidants sont des enfants et des jeunes de moins de 18 ans qui prennent soin d'un parent ou d'un proche, souvent confrontés à des difficultés qui affectent leur éducation, leur bien-être et leurs perspectives d'avenir.

À travers « OUR VOICES », des organisations d'Italie, de Suède, de Bulgarie, de Belgique et de Slovénie, ainsi que l'organisation européenne Eurocarers, unissent leurs forces afin de créer de véritables opportunités permettant aux jeunes aidants de participer aux décisions qui façonnent leur vie. Officiellement lancé en avril 2025, le projet s'étend sur deux ans. Il débute par une cartographie des mécanismes de participation existants, avant de tester de nouveaux outils destinés à aider les jeunes aidants à s'engager plus activement à l'école, dans les communautés locales et même au niveau européen.

L'objectif ultime est de construire une Europe plus juste et plus inclusive, dans laquelle les jeunes aidants sont reconnus, soutenus et encouragés à s'exprimer et à influencer les politiques qui les concernent.

Cartographie des mécanismes de participation existants

Tout au long de l'été, les partenaires du projet OUR VOICES ont travaillé à l'identification et à la cartographie des mécanismes de participation existants dans chaque pays partenaire (Lot de travail 2). Cette tâche a été réalisée au moyen d'une revue réaliste rapide de la littérature grise (GLR) et de la littérature scientifique (SLR).

Dans un premier temps, des critères d'inclusion ont été définis. Pour la littérature scientifique, ceux-ci comprenaient des articles scientifiques, des rapports de recherche et des manuels. Pour la littérature grise, ils incluaient des publications gouvernementales et des notes de politique publique. Tous les documents ont été examinés dans la langue nationale de chaque pays partenaire, et en anglais pour

les documents de niveau européen. Les deux revues ont inclus des données publiées entre 2010 et 2015, disponibles en texte intégral et avec un auteur identifié.

La couverture géographique de la revue SLR englobait les 27 États membres de l'UE, le Royaume-Uni et les pays de l'AELE (Norvège, Suisse, Islande et Liechtenstein). Pour la GLR, la couverture s'est concentrée sur le niveau européen ainsi que sur la Suède, la Belgique, l'Italie, la Slovénie et la Bulgarie.

La revue comprenait des études portant sur des enfants de moins de 18 ans, abordant les mécanismes de participation et l'inclusion de groupes d'enfants vulnérables, ainsi que l'identification des pratiques actuelles, des défis et des lacunes existantes. Après l'achèvement de la revue réaliste rapide, les données quantitatives ont été extraites séparément pour la SLR et la GLR dans chaque pays partenaire.

Quelles sont les principales activités du projet OUR VOICES?

Revue de la littérature scientifique

La SLR a été menée par deux partenaires scientifiques du projet : l'Université de Ljubljana (Slovénie), également chef de file de ce lot de travail, et l'Université de Linnaeus (Suède). Une méthode de revue réaliste rapide a été utilisée pour analyser des publications scientifiques issues des bases de données SCOPUS et MEDLINE, publiées en langue anglaise entre 2010 et 2025.

Ont été incluses les publications portant sur des enfants de moins de 18 ans et abordant les mécanismes de participation et l'inclusion de groupes d'enfants vulnérables, avec un accent sur les pratiques actuelles, les défis et les pistes d'amélioration. Outre les jeunes aidants, la revue a inclus les enfants en tant que proches aidants (Children as Next of Kin – CNK), les enfants vivant dans des situations familiales précaires, les enfants en situation de handicap, les enfants issus de l'immigration et d'autres enfants vulnérables, en raison du nombre limité d'études spécifiquement consacrées aux jeunes aidants.

Les articles scientifiques éligibles (revues narratives, revues exploratoires, revues systématiques de la littérature et méta-analyses), les rapports de recherche et les manuels provenant des États membres de l'UE-27, du Royaume-Uni et des pays de l'AELE (Norvège, Suisse, Islande et Liechtenstein) ont été inclus dans la revue.

La recherche initiale a permis d'identifier 1 074 références. Après suppression des doublons, 726 références ont été soumises au processus de sélection, au cours duquel 702 ont été exclues pour diverses raisons (par exemple : résultats, population, méthodologie, couverture géographique ou type de document inappropriés). Lors de l'analyse MMAT, un article supplémentaire a été exclu, et un autre a été retiré au cours de l'analyse. Au total, 22 études ont été incluses dans la revue finale.

La revue de la littérature scientifique comprenait deux composantes principales : une analyse quantitative des références SLR et une analyse thématique de la SLR.

Revue de la littérature grise

La GLR a été menée par l'ensemble des partenaires dans leurs langues nationales, ainsi qu'en anglais pour les documents de niveau européen. Tous les partenaires ont recherché des rapports de politique ou de recherche (y compris des thèses de doctorat en langues nationales et en anglais) et des rapports annuels de mécanismes de participation nationaux et régionaux, tels que les conseils d'enfants et de jeunes, d'autres structures de type conseil axées sur des thématiques spécifiques, les parlements d'enfants ou de jeunes, ainsi que les structures ou mécanismes facilités par les bureaux des défenseurs des droits de l'enfant.

Sur un ensemble initial de 318 documents, 99 ont été inclus dans la revue finale.

À toutes les étapes du codage, l'attention a été portée en particulier sur l'identification des lacunes et des disparités dans les mécanismes de participation des enfants concernant les jeunes aidants, les enfants proches aidants, les enfants vivant dans des situations familiales précaires et d'autres groupes d'enfants socialement vulnérables. Cela a été réalisé par l'analyse de thèmes récurrents, de modèles et de tendances observés dans la littérature collectée.

La revue de la littérature grise comprenait trois composantes principales :

- analyse des profils nationaux,
- analyse quantitative de la GLR,
- analyse qualitative de la GLR.

Qu'avons-nous constaté?

L'objectif de la SLR était d'identifier les mécanismes de participation disponibles pour les jeunes aidants, les CNK et d'autres enfants vulnérables, ainsi que de mettre en évidence les lacunes et les défis liés à ces mécanismes à travers l'Europe. L'élargissement des critères d'inclusion à d'autres groupes d'enfants vulnérables (au-delà des YC et des CNK, qui constituent un groupe cible du projet) s'est révélé utile, car il a permis d'identifier plusieurs mécanismes de participation transférables pouvant être appliqués aux jeunes aidants ou aux CNK.

Il est intéressant de noter que, dans plusieurs articles inclus dans la revue, les enfants n'étaient pas eux-mêmes inclus comme participants, bien que la participation des enfants soit le thème principal de l'article. Les études se concentraient principalement sur les points de vue des parents ou des professionnels, tandis que la voix des enfants était souvent insuffisamment représentée.

La majorité des articles (9) provenaient de Suède, suivis du Royaume-Uni (3), des Pays-Bas (1) et de l'Irlande (1). Huit articles inclus dans la revue étaient de nature théorique et couvraient divers domaines tels que le droit, l'éducation, le travail social ou la recherche.

En outre, bien que la plupart des mécanismes de participation identifiés dans les articles de la SLR soient considérés comme des pratiques pérennes, ils étaient souvent vulnérables à des défis politiques, financiers et organisationnels. Un constat particulièrement préoccupant est que la plupart des mécanismes de participation identifiés dans la SLR (à l'exception d'un seul) risquent d'être inefficaces ou symboliques, le dialogue étant souvent dominé par les adultes (le plus souvent des professionnels et/ou des parents), ce qui conduit à ce que les enfants soient fréquemment ignorés, peu entendus et aient des difficultés à exprimer leur voix. La majorité des mécanismes de participation identifiés dans la SLR ne disposaient pas de procédures formelles de plainte permettant aux enfants de faire part de leurs préoccupations ou de contester leur traitement.

Nous avons identifié plusieurs obstacles systémiques à une participation significative des jeunes aidants, des CNK et d'autres enfants vulnérables, notamment le manque :

d'informations accessibles et de représentation,

- de prise en compte des perspectives des enfants,
- de procédures formalisées,
- de modèles adéquats de participation,
- de soutien efficace,
- d'individualisation,
- de suivi des résultats de la participation.

Par ailleurs, les hypothèses formulées sur la vulnérabilité, les capacités et la maturité des enfants, l'assimilation de la présence à une participation réelle, ainsi que le partage du pouvoir entre adultes et enfants constituent des obstacles majeurs à une participation significative des enfants.

Au niveau individuel, trois obstacles importants ont été identifiés :

- le rôle des « gardiens d'accès » (gatekeepers),
- l'intersectionnalité,
- les défis spécifiques rencontrés par les jeunes aidants et les CNK (tels que la stigmatisation, la crainte d'interventions des services sociaux, le manque de temps lié aux responsabilités de soins, ainsi que le manque d'information).

L'un des points forts de notre revue réside également dans l'identification des conditions préalables à une participation significative des jeunes aidants et des CNK. Celles-ci incluent la nécessité d'un soutien organisationnel et politique systémique, des approches adaptées aux capacités et aux situations individuelles des jeunes aidants et des CNK, ainsi que le rôle crucial d'adultes de confiance, bienveillants et compétents, capables de soutenir et de faciliter une participation véritablement significative.

L'analyse de la GLR a révélé d'importantes disparités en matière de participation des enfants selon les secteurs et les pays. En Slovénie, en Italie, en Bulgarie, en Suède et en Flandre, des cadres de participation existent, mais leur mise en œuvre et leur caractère inclusif varient considérablement. La Slovénie et l'Italie disposent de systèmes fondés sur les droits, mais la participation dépend fortement des ressources locales et de la volonté politique. En Slovénie, les jeunes aidants ne bénéficient pas d'une reconnaissance juridique, tandis qu'en Italie, ils sont reconnus et soutenus uniquement au niveau régional.

La Bulgarie fait face aux obstacles structurels les plus graves, avec un taux de pauvreté élevé, une mise en œuvre faible et une reconnaissance minimale des jeunes aidants ou d'une participation significative des enfants. La Suède, malgré des systèmes de protection sociale et d'éducation solides, ne reconnaît pas formellement les jeunes aidants. La Flandre, quant à elle, présente une participation juridiquement ancrée, mais repose largement sur des initiatives d'ONG.

Dans tous les contextes, la participation reste principalement consultative, avec peu de pratiques collaboratives ou dirigées par les enfants. Les enfants en situation de handicap, issus de l'immigration ou vivant dans des situations précaires sont fréquemment exclus, et les plus jeunes sont sous-représentés. L'information est majoritairement conçue pour les adultes, et les mécanismes de plainte sont incohérents et rarement adaptés aux enfants. Bien que l'UE fournisse un cadre juridique solide à travers des instruments tels que la Charte des droits fondamentaux et la Stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant de 2021, la mise en œuvre nationale demeure fragmentée. Pour dépasser le caractère symbolique de la participation, les pays doivent garantir une reconnaissance systémique, une accessibilité inclusive et des mécanismes de retour d'information permettant aux enfants, en particulier les plus marginalisés, d'influencer de manière significative les décisions qui affectent leur vie..

Et maintenant?

Le quatrième lot de travail (WP4) du projet de recherche OUR VOICES est désormais en cours. Dans cette phase du projet, nous produirons des supports de formation complets relatifs aux jeunes aidants, destinés à des professionnels tels que les enseignants, les travailleurs sociaux, les professionnels de la santé, les animateurs jeunesse et les bénévoles ou représentants d'organisations non gouvernementales. Ces supports aborderont :

- les défis spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes aidants,
- les mécanismes d'identification,
- les stratégies de soutien efficaces,
- les mécanismes de participation,
- les stratégies d'auto-représentation (self-advocacy),

- les techniques et lignes directrices pour créer des environnements adaptés aux jeunes aidants.

Dans les mois à venir, nous élaborerons un programme de formation s'appuyant sur des supports existants, enrichi par les contributions de l'ensemble des pays et organisations partenaires du projet OUR VOICES.

Des ateliers en présentiel ou des sessions en ligne seront organisés dans chaque pays partenaire. Par la suite, nous concevrons un atelier visant à faciliter une expérience d'apprentissage interactive pour les participants. Des mécanismes d'évaluation seront mis en place afin d'évaluer l'efficacité et l'impact des programmes de formation.



Pour plus d'informations et de mises à jour sur le projet OUR VOICES, veuillez consulter <https://ourvoicesproject.eu/> et nous suivre sur les principaux réseaux sociaux en utilisant le hashtag

OURVOICES_PROJECT_EU



OUR VOICES est cofinancé par le programme CERV dans le cadre de la convention de subvention n°

101190125 – OUR VOICES – CERV-2024-CHILD.

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité de financement ne peuvent être tenues responsables de ces opinions.